



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE KIMBERLY-
LAMARRE DU CHALET DES LOISIRS DESJARDINS LE 1ER DÉCEMBRE
2014 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Louise Brunet, présidente
Marc Bertrand, conseiller, siège no1
François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2
Sylvie Chartier, conseillère, siège no3
Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, présidente

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Première période de questions (30 minutes)
- 1.6 Ajournement de la séance pour la tenue d'une assemblée publique de consultation portant sur les règlements suivants :
 - règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de régulariser la présence d'une résidence dans la zone ZAD-609
 - règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser l'usage "columbarium" dans les zones PI-507 et PI-508
- 1.7 Reprise de la séance

2. Finances et Administration

- 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.2 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois
- 2.3 Financement par billet - Concordance - Émission no. 28 du 16 décembre 2014
- 2.4 Adoption - Résolution de courte échéance - Financement du 16 décembre 2014
- 2.5 Adoption - Adjudication de l'émission d'obligations du 16 décembre 2014
- 2.6 Autorisation - Financement du 16 décembre - Résolution de prolongation
- 2.7 Adoption - Assurance invalidité de courte durée
- 2.8 Autorisation de signature - TECQ - Programmation de travaux
- 2.9 Autorisation de dépenses - Acquisition d'un système postal automatique (machine à timbrer)



3. Direction générale

- 3.1 Adoption - Organigramme municipal 2015
- 3.2 Avis de motion - Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2015
- 3.3 Autorisation - Report de vacances
- 3.4 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement 627 concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2014 aux fins d'inclure une exemption à l'article 4.1.3 « Compensation pour services spéciaux aux travaux publics »
- 3.5 Avis de motion - Abrogation du Règlement 630 - Règlement constituant le comité consultatif en aqueduc et égout (CCAÉ)
- 3.6 Avis de motion - Abrogation du Règlement 632 - Règlement constituant le comité consultatif en communication (CCC)
- 3.7 Dépôt - Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 3.8 Adoption - Calendrier des séances du conseil 2015
- 3.9 Autorisation de mandat - Renouvellement du service de consultation juridique 2015
- 3.10 Autorisation de dépenses - Poursuite à la CAIQ / Stéphane Laurent contre Municipalité de Lac-Beauport Dos: 1008946

4. Travaux publics

- 4.1 Adoption - Réaménagement du boulevard du Lac à Lac-Beauport
- 4.2 Autorisation - Installation et retrait d'arrêt obligatoire sur le territoire
- 4.3 Engagement - Secrétaire réceptionniste au Service des travaux publics
- 4.4 Adoption - Nomination d'une "Chef d'équipe Hygiène du milieu / Bâtiments"
- 4.5 Autorisation de mandat - Entretien des réseaux d'éclairage publics pour 2015 à 2017 inclus
- 4.6 Autorisation de dépenses - Modification à la tuyauterie principale pour l'alimentation du puits municipal

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Engagement - Personnel étudiant saisonnier - Hivernale 2015
- 5.2 Autorisation - Montant résiduel suite à la dissolution du théâtre Les Scèn'Eux
- 5.3 Autorisation de dépenses - Travaux d'isolation de la structure de la toiture de la Chapelle au Saisonnier
- 5.4 Autorisation de dépenses - Projet d'étude Vélo Québec
- 5.5 Autorisation de dépenses - Souper pour la soirée reconnaissance des bénévoles, le jeudi 4 décembre 2014
- 5.6 Autorisation de dépenses - Acquisition d'un défibrillateur conjoint avec l'école Montagnac pour le centre communautaire

6. Planification du territoire et développement durable

- 6.1 Autorisation de mandat - Disposition et traitement des ordures ménagères



- 6.2 Autorisation - Demande d'extension - Prolongement chemin des Parulines
- 6.3 Autorisation - Tracé des lignes hydroélectriques - secteur HU-205
- 6.4 Autorisation - Modification du plan projet de lotissement - Développement Silva (Exalt)

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Aucun

8. Permis et inspections

- 8.1 Dérogation mineure - 2014-20028 - 18, chemin des Passereaux
- 8.2 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)
- 8.3 Dépôt - Rapport du comité consultatif d'urbanisme (CCU) 2014

9. Varia

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

1.1 Ouverture de la séance et greffe

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 00.

339-2014

1.2 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Retrait à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

- 4.3 Engagement - Secrétaire réceptionniste au Service des travaux publics

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

340-2014

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 3 novembre 2014
Séance extraordinaire du 16 novembre 2014
Séance extraordinaire du 24 novembre 2014

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal les correspondances suivantes :

- Daté du 4 novembre 2014 - Le registre de signatures pour la réalisation des plans et devis ainsi que les appels d'offres pour l'implantation du réseau d'aqueduc et égout phase 3 du projet mont Cervin
- Datée du 24 novembre 2014 - Correspondance du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire à propos de plaintes concernant la Municipalité de Lac-Beauport :
 - Octroi d'un contrat de génératrices du 6 juin 2011
 - Déclarations d'intérêts pécuniaires déposées le 2 avril 2012

Dépôt

Aucun

Information

Madame la mairesse informe l'assemblée :

- 1- De la présentation publique du projet de construction de l'hôtel du Manoir St-Castin le mardi 9 décembre 2014 à 19 h 00 au club nautique, 219 chemin du Tour-du-Lac.
- 2- De l'assemblée publique de consultation sur les modifications au PPU du projet de développement Silva (zone HU-203) le lundi 15 décembre 2014 à 18 h salle Kimberly-Lamarre, chalet des loisirs Desjardins, 8 chemin de l'École.
- 3- De l'adoption du budget 2015 le lundi 15 décembre 2014 à 19 h salle Kimberly-Lamarre, chalet des loisirs Desjardins, 8 chemin de l'École.
- 4- Que la Municipalité ira en appel d'offres en 2015 pour donner le mandat des plans et devis des infrastructures d'aqueduc et d'égouts des phases 2, 3, 4 et 5b du secteur du mont Cervin.

1.5 Première période de questions (30 minutes)

À 19 h 10, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- Madame Dany Deschênes demande si le conseil a reçu sa lettre et si le conseil a l'intention d'y répondre.
RP : Madame la mairesse mentionne qu'il y aura une réponse à la lettre.
- 2- Monsieur Jacques Monet demande qui peut le conseiller pour l'installation de sa pompe d'égout.
RP : Madame la mairesse mentionne qu'elle reviendra au citoyen à ce sujet et confirmera une date de rencontre avec les onze (11) citoyens du chemin des Méandres.

Fin de la période de questions à 19 h 17.

341-2014

1.6 Ajournement de la séance pour la tenue d'une assemblée publique de consultation portant sur les règlements suivants :

- règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de régulariser la présence d'une résidence dans la zone ZAD-609
- règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser l'usage "columbarium" dans les zones PI-507 et PI-508

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant



ET RÉSOLU :

D'ajourner la séance du conseil pour la tenue d'une assemblée publique de consultation portant sur les règlements suivants :

- règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de régulariser la présence d'une résidence dans la zone ZAD-609
- règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'autoriser l'usage "columbarium" dans les zones PI-507 et PI-508

Ajourner à 19 h 18.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

342-2014

1.7 Reprise de la séance

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

De reprendre la séance du conseil du 1^{er} décembre 2014 au point 2.1 de l'ordre du jour.

Reprise de la séance à 19 h 40.

Sont présents :

Louise Brunet, présidente
Marc Bertrand, conseiller
François-Bernard Saillant, conseiller
Sylvie Chartier, conseillère
Andy Groskaufmanis, conseiller
Even Mc Hugh, conseiller
Guy Gilbert, conseiller

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

343-2014

2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de novembre 2014, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de novembre 2014 totalisant une somme de 1 066 431,60 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.2 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois de novembre 2014 et les invite à le consulter.

344-2014

2.3 Financement par billet - Concordance - Émission no. 28 du 16 décembre 2014

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun



d'eux, la Municipalité de Lac-Beauport souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, un montant total de 4 166 000 \$;

Règlements d'emprunt #	Pour un montant de \$
3-122	273 900 \$
9-186	281 700 \$
9-202	2 003 500 \$
610	653 000 \$
12-227	66 000 \$
4-129	77 300 \$
9-185	202 000 \$
9-187	420 800 \$
99-0400-06	15 200 \$
4-131	23 500 \$
4-132	11 000 \$
4-135	71 700 \$
4-136	66 400 \$

ATTENDU QUE Aux fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

QUE les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 4 166 000 \$;

QUE les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 16 décembre 2014;

QUE ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destinée aux entreprises »;

QUE pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante :

C.P.D. DE CHARLESBOURG
 155, 76E RUE EST
 QUÉBEC, QC
 G1G 5E1

QUE les intérêts soient payables semi-annuellement, le 16 juin et le 16 décembre de chaque année;

QUE les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs



conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., c. D-7);

QUE les obligations soient signées par la mairesse et le secrétaire-trésorier. La Municipalité de Lac-Beauport, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

345-2014

2.4 Adoption - Résolution de courte échéance - Financement du 16 décembre 2014

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

QUE pour réaliser l'emprunt au montant total de 4 166 000 \$ effectué en vertu des règlements numéros 3-122, 4-129, 9-185, 9-187, 99-0400-06, 4-131, 4-132, 4-135, 4-136, 9-186, 9-202, 610 et 12-227, la Municipalité de Lac-Beauport émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est à dire pour un terme de :

cinq (5) ans (à compter du 16 décembre 2014); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2020 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 4-129, 9-187, 4-131, 4-132, 4-135, 4-136, 9-186, 9-202, 610 et 12-227, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

346-2014

2.5 Adoption - Adjudication de l'émission d'obligations du 16 décembre 2014

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunt numéros 3-122, 4-129, 9-185, 9-187, 99-0400-06, 4-131, 4-132, 4-135, 4-136, 9-186, 9-202, 610 et 12-227, la Municipalité de Lac-Beauport souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 16 décembre 2014, au montant de 4 166 000 \$;

ATTENDU QU' à la suite de cette demande, la Municipalité de Lac-Beauport a reçu les soumissions détaillées ci-dessous :

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant	Taux	Échéance	Coût réel
Financière Banque Nationale inc.	98,59500 \$	286 000 \$	1,40000 %	2015	2,47553 %
		295 000 \$	1,55000 %	2016	
		304 000 \$	1,75000 %	2017	
		314 000 \$	2,00000 %	2018	
		2 967 000 \$	2,20000 %	2019	
Valeurs Mobilières Desjardins inc.	98,39900 \$	286 000 \$	1,40000 %	2015	2,53516 %
		295 000 \$	1,60000 %	2016	
		304 000 \$	1,85000 %	2017	
		314 000 \$	2,05000 %	2018	
		2 967 000 \$	2,20000 %	2019	

ATTENDU QUE l'offre provenant de la Financière Banque Nationale inc. s'est avérée la plus avantageuse;



IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

QUE l'émission d'obligations au montant de 4 166 000 \$ de la Municipalité de Lac-Beauport soit adjugée à la Financière Banque Nationale inc.;

QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE la mairesse et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré autorisés destiné aux entreprises ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

347-2014

2.6 Autorisation - Financement du 16 décembre - Résolution de prolongation

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., c. D 7), qui prévoit que le terme original d'un emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors de chaque émission de nouvelles obligations;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport avait le 22 septembre 2014, un montant de 974 000 \$ à renouveler, sur un emprunt original de 2 505 000 \$, pour des périodes de 5 ans, 10 ans et 15 ans, en vertu des règlements d'emprunt numéros 3-122, 4-129, 9-185 et 9-187;

ATTENDU QUE ledit renouvellement n'a pas été effectué à la date prévue;

ATTENDU QUE l'émission d'obligations qui comprendra ledit renouvellement soit datée du 16 décembre 2014;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Beauport emprunte 974 000 \$ par obligation en renouvellement d'une émission d'obligations, pour un terme additionnel de 2 mois et 24 jours au terme original des règlements d'emprunt numéros 3-122, 4-129, 9-185 et 9-187.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

348-2014

2.7 Adoption - Assurance invalidité de courte durée

ATTENDU QUE la Municipalité désire renouveler l'entente sur l'assurance-invalidité de courte durée;

ATTENDU QUE la Municipalité désire procéder au renouvellement



du programme supplémentaire de chômage (PSC);

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

Que la Municipalité procède au renouvellement du programme supplémentaire de chômage (PSC).

Que le secrétaire-trésorier soit autorisé à signer l'ensemble des documents exigés.

Que la Municipalité modifie les conventions de travail pour remplacer les clauses relatives au coût et à la répartition par le libellé de l'ancienne convention.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

349-2014

2.8 Autorisation de signature - TECQ - Programmation de travaux

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par : Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

Que la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

Que la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018.

Que la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Que la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme.

Que la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux et approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



350-2014

2.9 Autorisation de dépenses - Acquisition d'un système postal automatique (machine à timbrer)

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à engager des dépenses pour réaliser le projet de « acquisition d'un système postal automatique (machine à timbrer) » pour un montant maximum de 3 318,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur 5 ans à partir de 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

351-2014

3.1 Adoption - Organigramme municipal 2015

ATTENDU les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

D'adopter l'organigramme municipal tel que déposé en remplacement des anciens organigrammes adoptés précédemment.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.2 Avis de motion - Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2015

Monsieur Andy Groskaufmanis donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2015.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

352-2014

3.3 Autorisation - Report de vacances

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à reporter à l'année 2015 un maximum de 84 heures de vacances de 2014 à l'année 2015.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.4 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement 627 concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2014 aux fins d'inclure une exemption à l'article 4.1.3 « Compensation pour services spéciaux aux travaux publics »

Monsieur Even Mc Hugh donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement modifiant le Règlement 627 concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres



redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2014 aux fins d'inclure une exemption à l'article 4.1.3 « Compensation pour services spéciaux aux travaux publics ».

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

3.5 Avis de motion - Abrogation du Règlement no 630 - Règlement constituant le comité consultatif en aqueduc et égout (CCAÉ)

Monsieur Even Mc Hugh donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'une abrogation du Règlement no 630 - Règlement constituant le comité consultatif en aqueduc et égout (CCAÉ).

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

3.6 Avis de motion - Abrogation du Règlement 632 Règlement constituant le comité consultatif en communication (CCC)

Monsieur François-Bernard Saillant donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'une abrogation du Règlement 632 Règlement constituant le comité consultatif en communication (CCC).

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

3.7 Dépôt - Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil le document « Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil » et les invite à le consulter.

353-2014

3.8 Adoption - Calendrier des séances du conseil 2015

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de la Loi, le conseil municipal doit établir un calendrier de ses séances avant le début de chaque année;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'adopter le calendrier des séances du conseil pour l'année 2014 comme suit :

Lundi 12 janvier 2015, lundi 2 février 2015, lundi 2 mars 2015, mardi 7 avril 2015, lundi 4 mai 2015, lundi 1^{er} juin 2015, lundi 6 juillet 2015, lundi 3 août 2015, lundi 14 septembre 2015, lundi 5 octobre 2015, lundi 2 novembre 2015, et lundi 7 décembre 2015.

Qu'une séance extraordinaire consacrée exclusivement aux prévisions budgétaires des exercices financiers 2016 soit tenue le lundi 14 décembre 2015 au lieu habituel des séances du conseil.

Que toutes les séances régulières se tiendront dans la salle Kimberly-Lamarre du chalet des loisirs Desjardins à 19 h, conformément au Règlement no 608 concernant les séances du conseil municipal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

354-2014

3.9 Autorisation de mandat - Renouvellement du service de consultation juridique 2015

ATTENDU les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant



APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à mandater BCF Avocats d'affaires pour le « renouvellement du service de consultation juridique 2015 » pour un montant maximum de 1 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

355-2014

3.10 Autorisation de dépenses - Poursuite à la CAIQ / Stéphane Laurent contre Municipalité de Lac-Beauport Dos: 1008946

ATTENDU les recommandations du directeur général et secrétaire-trésorier;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à engager des dépenses pour réaliser le projet de « Poursuite à la CAIQ / Stéphane Laurent contre Municipalité de Lac-Beauport dos: 1008946 ».

De mandater la Firme BCF pour représenter la Municipalité dans cette cause.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

356-2014

4.1 Adoption - Réaménagement du boulevard du Lac à Lac-Beauport

ATTENDU QUE le boulevard du Lac est de juridiction du ministère des Transports;

ATTENDU QUE la présence d'une nouvelle école et le développement résidentiel à l'entrée de Lac-Beauport viendront augmenter l'achalandage sur cette artère majeure fort achalandée aux heures de pointe, tant la semaine que les fins de semaine;

ATTENDU QUE le développement commercial est également très actif le long du boulevard;

ATTENDU QUE l'augmentation de la circulation, notamment à l'intersection du boulevard et du chemin des Mélèzes, force le Ministère à revoir ses mesures de sécurité à cet endroit;

ATTENDU QUE ce tronçon du boulevard chevauche le territoire de la ville de Québec et celui de la municipalité de Lac-Beauport;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport entend clairement se démarquer comme un territoire de villégiature distinct de la ville de Québec;

ATTENDU QUE le Ministère des Transports projette également l'aménagement d'une piste cyclable en bordure du boulevard;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

Que le conseil municipal entend participer, en collaboration avec le ministère, à tout projet de réaménagement ou de nouvelles mesures de sécurité sur cette artère.



Que le Ministère des Transports soit invité à créer un comité de réflexion sur la reconfiguration du boulevard du lac à l'entrée de la municipalité de Lac-Beauport.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

357-2014

4.2 Autorisation - Installation et retrait d'arrêt obligatoire sur le territoire

ATTENDU QUE l'arrêt obligatoire du chemin de l'Érablière est dangereux et non requis en fonction des normes de circulation à l'intersection du chemin des Prèles;

ATTENDU QU' il est opportun de régulariser les arrêts obligatoires du chemin du Brûlé suite aux travaux de réfection;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

De retirer les arrêts obligatoires sur le chemin de l'Érablière à l'intersection du chemin des Prèles et du chemin du Brûlé à l'intersection du chemin de l'Âtre.

D'implanter des arrêts obligatoires à toutes les directions sur le chemin du Brûlé aux intersections des chemins des Conifères et de la montée du Cervin.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.3 Engagement - Secrétaire réceptionniste au Service des travaux publics

POINT RETIRÉ

358-2014

4.4 Adoption - Nomination d'une "Chef d'équipe Hygiène du milieu / Bâtiments"

ATTENDU la démission de M. François Gagné à titre de "Chef d'équipe Hygiène du milieu / Bâtiments" et sa demande de réintégration à titre de journalier aux travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

D'accepter la démission de M. François Gagné à titre de "Chef d'équipe Hygiène du milieu / Bâtiments" et sa réintégration au poste de journalier aux travaux publics.

De nommer Mme Nancy Giroux à titre de "Chef d'équipe Hygiène du milieu / Bâtiments" au Service des travaux publics en date du 1^{er} décembre 2014.

Les conditions de travail sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

359-2014

4.5 Autorisation de mandat - Entretien des réseaux d'éclairage publics pour 2015 à 2017 inclus

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 14-304 a été produit pour « Entretien des réseaux



d'éclairage publics pour 2015 à 2017 inclus »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 14-304.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Voltec Itée	51 210,00 \$ (3 ans)
Robert Gingras inc.	non déposé
Arthur Roussel inc.	non déposé

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

360-2014

4.6 Autorisation de dépenses - Modification à la tuyauterie principale pour l'alimentation du puits municipal

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à engager des dépenses pour réaliser le projet de « modification à la tuyauterie principale pour l'alimentation du puits municipal » pour un montant maximum de 30 440,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 637.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

361-2014

5.1 Engagement - Personnel étudiant saisonnier – Saison hivernale 2015

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 ET RÉSOLU :

De procéder à l'engagement des étudiants suivants pour la saison hivernale 2015 aux postes et échelons décrits ci-après.

Noms	Postes étudiants	Horaire	Échelon	
Vincent Bergeron	Préposé-surveillant aux patinoires	T-partiel	Variable	1
Olivier Lacasse	Préposé-surveillant aux patinoires	T-partiel	Variable	1
Christophe Bilodeau	Préposé-surveillant aux patinoires	T-partiel	Variable	3
Maxime Côté	Préposé-surveillant aux patinoires	T-partiel	Variable	1
Yani Goulet	Préposé-surveillant aux patinoires	T-partiel	Variable	1
Justin Deschênes-Lemieux	Préposé-surveillant aux patinoires	T-partiel	Variable	1
Simon Brousseau	Remplaçant -	T-partiel	Variable	1



	Préposé-surveillant aux patinoires			
--	---------------------------------------	--	--	--

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

362-2014

5.2 Autorisation - Montant résiduel suite à la dissolution du théâtre Les Scèn'Eux

ATTENDU QUE les recommandations du comité consultatif des loisirs de remettre le solde de 3 000,00 \$ de la dissolution du Théâtre Les Scèn'Eux à la Fondation-Jeunesse Lac-Beauport.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à verser une subvention discrétionnaire du conseil au montant de 3 000,00 \$ à la Fondation-Jeunesse Lac-Beauport inc.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

363-2014

5.3 Autorisation de dépenses - Travaux d'isolation de la structure de la toiture de la Chapelle au Saisonnier

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « travaux d'isolation de la structure de la toiture de la chapelle au saisonnier » pour un montant maximum de 4 250,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de parcs et terrain de jeux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

364-2014

5.4 Autorisation de dépenses - Projet d'étude Vélo Québec

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « projet d'étude vélo Québec » pour un montant maximum de 5 351,00 \$ plus taxes.

De demander à la MRC de La Jacques-Cartier de contribuer à l'étude à la hauteur d'un montant de 6 000 \$, soit une contribution comparable à celle du CLD.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



365-2014

5.5 Autorisation de dépenses - Souper pour la soirée reconnaissance des bénévoles, le jeudi 4 décembre 2014

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « souper pour la soirée reconnaissance des bénévoles, le jeudi 4 décembre 2014 » pour un montant maximum de 9 306,37 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

366-2014

5.6 Autorisation de dépenses - Acquisition d'un défibrillateur conjoint avec l'école Montagnac pour le centre communautaire

ATTENDU la proposition de partage des coûts du conseil d'établissement de l'école Montagnac adressée aux élus municipaux;

ATTENDU QUE l'école Montagnac occupe la majeure partie du centre communautaire et que la présence d'un défibrillateur serait bénéfique pour les élèves et les utilisateurs du centre communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet d'« acquisition d'un défibrillateur conjoint avec l'école Montagnac pour le centre communautaire » pour un montant maximum de 600,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

367-2014

6.1 Autorisation de mandat - Disposition et traitement des ordures ménagères

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 14-303 a été produit pour « Disposition et traitement des ordures ménagères »;

ATTENDU QU' il sera plus avantageux de reconduire l'entente intermunicipale entre la Municipalité et la Régie régionale de Portneuf pour la disposition et le traitement des ordures ménagères compte tenu du coût plus élevé proposé par les deux soumissionnaires;

ATTENDU QUE l'article 621 et suivants du code municipal permet à la municipalité de passer un contrat avec un palier de gouvernement sans appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :



De rejeter les propositions soumises dans le cadre de l'appel d'offres numéro 14-303 et de reconduire l'entente intermunicipale avec la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 au coût de 59 \$ la tonne (sans taxes et avant redevances gouvernementales).

D'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer « l'entente intermunicipale avec la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf » ainsi que tout document pertinent à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

368-2014

6.2 Autorisation - Demande d'extension - Prolongement chemin des Parulines

ATTENDU QUE le processus d'échange de terrain n'est pas complété et que par conséquent, le chemin d'accès au terrain du Saisonnier réalisé dans le cadre du projet de prolongement du chemin des Parulines n'est pas encore cédé à la Municipalité (résolution 247-2014);

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

Que le conseil municipal accepte de prolonger le délai pour la cession du chemin d'accès au terrain du Saisonnier, et ce, jusqu'au 28 février 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

369-2014

6.3 Autorisation - Tracé des lignes hydroélectriques - secteur HU-205

ATTENDU les modifications apportées aux plans et devis concernant le secteur HU-205 (nouveau design de rue);

ATTENDU la nécessité pour Bell Canada (planificateur du réseau) que la Municipalité se prononce sur la localisation du réseau;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

Que le conseil autorise le promoteur (G-12 investissements), Bell Canada et Hydro-Québec à aménager le réseau de distribution hydroélectrique et de communication pour le secteur de la zone HU-205, tel qu'illustré sur le plan du réseau hydroélectrique (HU-205).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

370-2014

6.4 Autorisation - Modification du plan projet de lotissement - Développement Silva (Exalt)

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la modification au plan projet de lotissement adopté le 11 juillet 2013 (résolution 218-2013);

ATTENDU QUE la modification déposée a été préparée par Daniel Ayotte, arpenteur-géomètre datée du 28 novembre 2014 sous sa minute 10712;

ATTENDU QUE la modification au plan projet de lotissement est conforme aux spécifications du PPU ainsi qu'aux dispositions du Règlement de lotissement numéro 09-194;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand



ET RÉSOLU :

D'autoriser la modification au plan projet de lotissement préparé par Daniel Ayotte, arpenteur-géomètre, datée du 28 novembre 2014 sous sa minute 10712.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

371-2014

8.1 Dérogation mineure - 2014-20028 - 18, chemin des Passereaux

Madame Sylvie Chartier présente l'objet de la demande.

Madame Sylvie Chartier invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 18, chemin des Passereaux, portant le numéro de lot 3 291 082 a adressé une demande de dérogation 2014-20028;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
 APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
 ET RÉSOLU :

Accepter la demande de dérogation mineure 2014-20028 afin de permettre l'agrandissement du bâtiment principal avec un coefficient d'occupation à 19% contrairement à 18% prévu au règlement de zonage en vigueur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

372-2014

8.2 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2014-00999	PIIA - Demande de changement d'usage – Logement d'appoint – Monsieur Thomas Marek – 27, chemin du Grand-Duc Lot 4 365 312	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la



réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.3 Dépôt - Rapport du comité consultatif d'urbanisme (CCU) 2014

Le président du comité consultatif d'urbanisme (CCU) dépose aux membres du conseil le document « Rapport du comité consultatif d'urbanisme (CCU) 2014 » et les invite à le consulter.

10 Période de questions

À 20 h 35, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- Madame France Côté demande quand il y aura le dépôt du plan d'affaires du parc des Sentiers du Moulin.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Guy Gilbert qui mentionne que le plan d'affaires a été déposé au mois d'octobre au conseil municipal qui applique les recommandations depuis.
- 2- Monsieur Michel Adem demande si le tuyau est en acier noir ou en acier gris.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Even Mc Hugh qui mentionne qu'il est en acier noir.
- 3- Monsieur Olivier Bérard demande si le stationnement du Manoir St-Castin sera exclusif.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Marc Bertrand qui mentionne que non.
- 4- Monsieur Blake Bignell demande ce qui se passe avec la cause du 101 chemin de la Vallée et quand ce citoyen sera expulsé de la résidence sans installation septique.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller François-Bernard Saillant qui mentionne que le dossier est toujours devant les tribunaux pour une expulsion.
- 5- M. Olivier Bérard demande qui va gérer le parc des Sentiers du Moulin maintenant.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Guy Gilbert qui mentionne que ce sera le conseil d'administration du Centre plein air Lasallien inc.
- 6- Monsieur Philippe Canac Marquis demande quels sont les critères pour reconnaître un bénévole lors de la soirée des bénévoles de la municipalité.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Guy Gilbert qui mentionne que ce sont les bénévoles des organismes reconnues par la municipalité.
- 7- Monsieur Daniel Gagné demande s'il y a eu du développement dans le dossier d'annexion du lac Tourbillon de Québec à Lac-Beauport
RP : Madame la mairesse mentionne qu'elle travaille actuellement sur le dossier.
- 8- Monsieur Sylvain Auclair demande plus d'explication sur le changement de direction du parc des Sentiers du Moulin.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Guy Gilbert qui mentionne qu'il y a des possibilités d'économies et un projet de construction d'un pavillon d'accueil.

Fin de la période de questions à 21 h 00.



11 Levée de l'assemblée

La présidente lève l'assemblée à 21 h 05.

Louise Brunet, mairesse

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

ANNEXE 1
Liste des déboursés – Novembre 2014

LISTE DES DÉBOURSÉS			
30 NOVEMBRE 2014			
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
SANI ORLEANS	2014-11-01	21337	5 457.42 \$
MINISTRE DES FINANCES	2014-11-06	21341	42.50 \$
FORTIER JULIEN	2014-11-17	21342	110.00 \$
IGNACZAK MARIE	2014-11-17	21343	90.00 \$
O'SULLIVAN FREDERIKA	2014-11-17	21344	90.00 \$
FORTIN DONALD	2014-11-17	21345	110.00 \$
GAGNON LAURENT	2014-11-17	21346	50.00 \$
JONES TOMMY	2014-11-17	21347	90.00 \$
DELAROSBIL KARINE	2014-11-20	21348	342.75 \$
AUBRY, ISABELLE	2014-11-30	21349	600.00 \$
BRONSARD, DIANE	2014-11-30	21351	440.00 \$
CIMON CHRISTIANE	2014-11-30	21352	383.50 \$
GAGNE ISABELLE	2014-11-30	21353	720.00 \$
GIGUERE PAULINE	2014-11-30	21354	200.00 \$
GRENIER MELANIE	2014-11-30	21355	748.00 \$
MAILLOUX GABRIELLE	2014-11-30	21357	500.00 \$
PAQUET, REJEAN	2014-11-30	21358	308.04 \$
9298-7569 QUEBEC INC.	2014-11-30	21359	37 451.27 \$
CENTRE DE SKI LE RELAIS (1988) INC.	2014-11-30	21360	74.68 \$
FRANCOEUR JEAN-FRANCOIS	2014-11-30	21361	200.00 \$
MACKAY BRUCE	2014-11-30	21362	354.93 \$
MOREL EMMANUEL-DAVID, LOSIER SARA	2014-11-30	21363	97.83 \$
A+ ACTION	2014-11-30	21364	480.00 \$
AFI CENTRE DE FORMATION	2014-11-30	21365	574.88 \$
AGRITEX	2014-11-30	21366	334.97 \$
ALLEN ENTRE. GÉNÉRAL INC.-CWA	2014-11-30	21367	691 789.92 \$
AREO-FEU LTEE	2014-11-30	21368	2 706.44 \$
ASPHALTE LAGACE LTÉE	2014-11-30	21369	3 328.91 \$
ATELIER MULTI-NUMERIQUE	2014-11-30	21370	1 229.44 \$
AVENSYS	2014-11-30	21371	361.00 \$
BCF S.E.N.C.R.L	2014-11-30	21372	2 370.01 \$
BELANGER ERIC	2014-11-30	21373	1 000.00 \$
BELL CANADA	2014-11-30	21374	689.85 \$
BETON SUR MESURE INC.	2014-11-30	21375	411.61 \$
BETON VIBRE	2014-11-30	21376	725.50 \$
BETON PROVINCIAL LTEE	2014-11-30	21377	208.19 \$
BUANDERIE VICTORIA	2014-11-30	21378	42.54 \$
CAFÉ NOISETTE	2014-11-30	21379	268.95 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2014-11-30	21381	1 350.45 \$
C.C.A.P.	2014-11-30	21382	337.57 \$
CEGEP DE SAINT-LAURENT	2014-11-30	21383	1 034.78 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	2014-11-30	21384	118.44 \$
CENTRE TECHNIQUE GILCO	2014-11-30	21385	1 024.68 \$
CHEM ACTION	2014-11-30	21386	196.61 \$
CLINIQUE DE LA COULEUR INC.	2014-11-30	21387	121.87 \$
CONSTRUCTIONS LAFFER INC.	2014-11-30	21388	2 068.89 \$
COPIES DE LA CAPITALE INC. (LES)	2014-11-30	21389	165.84 \$
CORPORATE EXPRESS (358386)	2014-11-30	21390	61.69 \$
COTE FLEURY INC.	2014-11-30	21391	16.05 \$
CPU SERVICE INC.	2014-11-30	21392	483.49 \$
CSE INCENDIE & SECURITE INC.	2014-11-30	21393	149.36 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	2014-11-30	21394	844.51 \$
DANOVAR INC.	2014-11-30	21395	5 949.95 \$
DECAM	2014-11-30	21396	2 799.65 \$
DESJARDINS AUTO COLLECTION	2014-11-30	21397	242.58 \$

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
DIABOLO DESIGN ET TECHNOLOGIES	2014-11-30	21398	137.97 \$
DICOM EXPRESS INC.(#878104)	2014-11-30	21399	79.45 \$
DIMENSION SPORTIVE & CULTURELLE	2014-11-30	21400	1 680.00 \$
DISTRIBUTION SPORTS-LOISIRS	2014-11-30	21401	1 568.26 \$
DISTRIBUTION PIERRE LAROCHELLE	2014-11-30	21402	304.68 \$
DROLET RESSORTS INC.	2014-11-30	21403	161.43 \$
DUBE GENEVIEVE, LABONTE CHARLES	2014-11-30	21404	1 000.00 \$
EMCO CORPORATION	2014-11-30	21405	412.71 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	2014-11-30	21406	1 546.69 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	2014-11-30	21408	9 378.62 \$
ENTRETIENS PERSONNALISÉS SM INC. (LES)	2014-11-30	21409	2 096.48 \$
ENVIROVAL INC.	2014-11-30	21410	8 271.56 \$
ENVIRONEX LABORATOIRES	2014-11-30	21411	5 850.50 \$
EQUIPEMENTS TWIN QUÉBEC INC. (LES)	2014-11-30	21412	408.16 \$
EQUIPEMENTS SIGMA INC.	2014-11-30	21413	114.75 \$
FERTI-SOL ENR.	2014-11-30	21414	10 138.96 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2014-11-30	21415	112.00 \$
F.P.S. INC.	2014-11-30	21416	29.49 \$
GROUPE FRANK LANGEVIN	2014-11-30	21417	2 861.73 \$
GARAGE DANIEL BLANCHET INC.	2014-11-30	21418	627.83 \$
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	2014-11-30	21419	37 013.26 \$
GENEQ	2014-11-30	21420	575.94 \$
GEOSHACK CANADA (ERNEST JOUBERT)	2014-11-30	21421	62.09 \$
GIVESCO INC.	2014-11-30	21422	2 954.86 \$
GOOD YEAR CANADA INC.	2014-11-30	21423	2 849.34 \$
GRAPHICA IMPRESSION LTEE	2014-11-30	21424	336.59 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	2014-11-30	21426	3 903.59 \$
HABITATIONS ST-DUNSTAN (LES)	2014-11-30	21427	897.40 \$
LABBE SERGE	2014-11-30	21428	800.00 \$
LABRECQUE RICHARD	2014-11-30	21429	141.09 \$
LANGLOIS KRONSTROM DESJARDINS AVOCATS	2014-11-30	21430	10 713.71 \$
LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	2014-11-30	21431	2 869.47 \$
LECLERC LINE	2014-11-30	21432	18.92 \$
LEFEBVRE MICHEL	2014-11-30	21433	60.00 \$
LEVESQUE MARTIN-OLIVIER	2014-11-30	21434	1 000.00 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	2014-11-30	21436	3 126.54 \$
LIBRAIRIE CHARBOURG	2014-11-30	21438	1 368.92 \$
LIBRAIRIE MORENCY	2014-11-30	21439	470.21 \$
LINDE CANADA LIMITEE M2193	2014-11-30	21440	26.67 \$
LITHOCHIC	2014-11-30	21441	3 104.32 \$
LUMCA INC.	2014-11-30	21442	47.14 \$
LUMISOLUTION INC.	2014-11-30	21443	130.04 \$
LVM INC.	2014-11-30	21444	13 624.54 \$
MALTAIS GUY	2014-11-30	21445	1 000.00 \$
MAXXAM ANALYTIQUE INC.	2014-11-30	21446	361.60 \$
MICHEL FILION RELIEUR	2014-11-30	21447	161.71 \$
MINISTRE DES FINANCES	2014-11-30	21448	220.00 \$
MINI-MOTEURS M.P. INC.	2014-11-30	21449	177.74 \$
NAPA CHARLESBOURG	2014-11-30	21450	388.72 \$
NETTOYEUR METRO	2014-11-30	21451	35.07 \$
NOVA MOBILIER	2014-11-30	21452	406.46 \$
OPTI-MAX INC.	2014-11-30	21453	772.63 \$
PAQUET ANTHONY	2014-11-30	21454	116.49 \$
PARAFIAMMA SOLUTIONS INC.	2014-11-30	21455	388.06 \$
PETITE CAISSE	2014-11-30	21456	34.44 \$
PIECES D'AUTOS CARQUEST	2014-11-30	21457	80.96 \$
PLOMBERIE FORTIN INC.	2014-11-30	21458	326.53 \$
PLONGEE CAPITALE OCEAN FABRIK	2014-11-30	21459	54.02 \$
AUTOPNEU R.Q.M. INC.	2014-11-30	21460	2 180.32 \$
POUCE-COUBE ML INC.	2014-11-30	21461	1 243.69 \$
PROTECTION INCENDIE PC	2014-11-30	21462	1 591.54 \$

Initiales du maire

3603

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
PUBLICATIONS DU QUEBEC (LES)	2014-11-30	21463	32.77 \$
PURULATOR COURRIER LTD	2014-11-30	21464	71.40 \$
QUALINET ENVIRONNEMENT INC.	2014-11-30	21465	1 549.58 \$
QUEBEC MULTIPLANTS	2014-11-30	21466	485.54 \$
RABAIS CAMPUS	2014-11-30	21467	177.24 \$
RAYMOND CHABOT GRANT THORNT.	2014-11-30	21468	3 196.31 \$
REAL HUOT INC.	2014-11-30	21469	540.70 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2014-11-30	21471	18 786.21 \$
REGROUPEMENT QUEBEC OISEAUX	2014-11-30	21472	39.95 \$
RICHER BOULET INC.	2014-11-30	21473	485.89 \$
RICHARD JACQUES	2014-11-30	21474	1 000.00 \$
R.M. LEDUC & CIE	2014-11-30	21475	275.32 \$
ROBILLARD CLAUDETTE	2014-11-30	21476	99.38 \$
SANI ORLEANS	2014-11-30	21477	10 422.89 \$
SCIENCES EN FOLIE QUEBEC 2005	2014-11-30	21478	935.00 \$
SERVICE D'ARBRES BRUNO DION	2014-11-30	21479	551.89 \$
SERV. DEPREL. LAURENTIDES-APPAL.	2014-11-30	21480	206.96 \$
SERVICES MATREC INC.	2014-11-30	21481	7 937.24 \$
SHRED-IT INTERNATIONAL ULC	2014-11-30	21482	91.35 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	2014-11-30	21483	1 074.56 \$
SOLEIL (LE)	2014-11-30	21484	214.04 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	2014-11-30	21485	62.59 \$
SOLUTIONS M3	2014-11-30	21486	592.12 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTEE	2014-11-30	21487	240.08 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	2014-11-30	21488	618.53 \$
STAND EX	2014-11-30	21489	103.47 \$
STUDIO CRÉATIF (VALÉRIE GARON)	2014-11-30	21490	684.10 \$
TBL TELECOM INC.	2014-11-30	21491	214.14 \$
TECHNOLOGIES IDEALI INC.	2014-11-30	21492	155.22 \$
THOMASSIN JOHAN	2014-11-30	21493	71.04 \$
TRAITEUR DES ANGES (LE)	2014-11-30	21494	179.82 \$
UNION MUNICIPALITES DU QUEBEC	2014-11-30	21495	67.64 \$
VOLTEC	2014-11-30	21496	1 929.58 \$
WINTERSON & GAUTHIER	2014-11-30	21497	22.99 \$
WSP CANADA INC. (GÉNIVAR)	2014-11-30	21498	37 050.75 \$
BINDELLE GÉRALDINE	2014-11-30	21499	1 910.00 \$
BEDARD-DESILETS CHARLES-DAVID	2014-11-30	21501	480.00 \$
BROWN CHARLOTTE	2014-11-30	21502	440.00 \$
L'HEUREUX, FRANCOIS	2014-11-30	21503	2 348.90 \$
PAQUET, JEAN-PHILIP	2014-11-30	21504	480.00 \$
ROUSSEAU GABRIELLE	2014-11-30	21505	480.00 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2014-11-30	21506	156.05 \$
COPIES DE LA CAPITALE INC. (LES)	2014-11-30	21507	324.03 \$
DIABOLO DESIGN ET TECHNOLOGIES	2014-11-30	21508	68.99 \$
EDITIONS PRIME INC. (LES)	2014-11-30	21509	287.44 \$
GROUPE CHIK LOISIRS	2014-11-30	21510	2 533.35 \$
HEWITT EQUIPEMENT LIMITEE	2014-11-30	21511	915.00 \$
IMPRIM. TRANSCONTINENTAL INC.	2014-11-30	21512	310.43 \$
PROTECTION INCENDIE PC	2014-11-30	21513	206.09 \$
SERIGRAPHIE CLAUDE ROUSSEAU	2014-11-30	21514	534.63 \$
FORTIN, DENIS	2014-11-30	21515	40.00 \$
GRAVEL DENIS	2014-11-30	21516	30.00 \$
VALLÉE JEAN-PIERRE	2014-11-30	21517	40.00 \$
OUMET JACQUES	2014-11-30	21518	30.00 \$
OUMET SUZANNE	2014-11-30	21519	30.00 \$
BOILY MARTINE	2014-11-30	21520	40.00 \$
FORGET GENEVIEVE	2014-11-30	21521	20.00 \$
ST-JACQUES LAURENT	2014-11-30	21522	20.00 \$
VILLENEUVE SIMON	2014-11-30	21523	10.00 \$
HANDFIELD FLORA	2014-11-30	21524	1 820.00 \$
MK2 EXCAVATION INC.	2014-11-26	21525	18 621.63 \$

Initiales du maire

3604

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
BELL CANADA	2014-11-06	1312	46.99 \$
BELL CANADA	2014-11-06	1313	65.54 \$
BELL CANADA	2014-11-06	1314	124.27 \$
BELL CANADA	2014-11-06	1315	31.43 \$
BELL CANADA	2014-11-06	1316	566.28 \$
BELL CANADA	2014-11-06	1317	141.78 \$
BELL CANADA	2014-11-06	1318	78.59 \$
BELL CANADA	2014-11-06	1319	1 091.11 \$
BELL CANADA	2014-11-06	1320	65.54 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-11-06	1321	244.85 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-11-06	1322	619.22 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-11-06	1323	281.66 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-11-06	1324	34.08 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-11-06	1325	1 500.06 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-11-06	1326	2 249.30 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-11-06	1327	870.50 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-11-06	1328	1 333.16 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-11-06	1329	500.43 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-11-06	1330	1 039.21 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-11-06	1331	586.13 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-11-06	1332	147.79 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-11-06	1333	2 207.16 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-11-06	1334	2 130.73 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-11-06	1335	2 296.20 \$
SSQ VIE (ASS. COLL.)	2014-11-06	1336	5 559.37 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-11-06	1337	1 772.16 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-11-17	1344	2 028.90 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-11-17	1345	239.13 \$
HYDRO-QUEBEC	2014-11-17	1346	91.36 \$
VISA-MAXIM BAILLARGEON	2014-11-17	1347	716.48 \$
VISA-MICHEL MERLIN	2014-11-17	1348	166.17 \$
VISA-NANCY GIROUX	2014-11-17	1349	40.56 \$
VISA YVES GENDRON	2014-11-17	1350	843.08 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	2014-11-18	1351	14.12 \$
		GRAND TOTAL:	1 066 431.60 \$

ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires – Novembre 2014

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES							
NOVEMBRE 2014							
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
ADM-103516	04-11-14	MEDA30	657.66	Descoteaux Cyndia		Médailles de chien 2015	02 29001 699
ADM-103517	05-11-14	RAYM05	3196.31	Blais Jean		Vérification TECQ 2010-2013	02 29001 699
ADM-103518	06-11-14	DECA05	344.93	Blais Jean		Monitoring de site Internet	02 29001 699
ADM-103519	06-11-14	TZCA50	172.46	Delasrobil Karine		Tolérance zéro - souper de noel 2014	02 29001 699
ADM-103520	06-11-14	GRAP05	689.85	Labrecque Richard		Cahiers 1-2-3 Budget 2015	02 29001 699
ADM-103521	06-11-14	SPEC05	132.74	Descoteaux Cyndia		Commande de papaterie	02 29001 699
ADM-103525	01-11-14	BELL20	11.50	Jobin Catherine		CELLULAIRE	02 29001 699
ADM-103526	01-11-14	BELL20	11.50	Jobin Catherine		CELLULAIRE	02 29001 699
ADM-103527	07-11-14	TBLT05	214.14	Blais Jean		réparation fillage téléphone Nicolas caserne	02 29001 699
ADM-103528	07-11-14	BCF50	977.29	Labrecque Richard		Accès à l'infor. -Stéphane Laurent	02 29001 699
ADM-103529	07-11-14	BCF50	977.29	Labrecque Richard		Requête introduc. d'instance-F.L'Heureux-R.Pineault et N.Fortin	02 29001 699
ADM-103530	11-11-14	STUD15	850.82	Delasrobil Karine		Montage graphique - La Chronique novembre 2014	02 29001 699
ADM-103531	11-11-14	LITH05	2012.06	Delasrobil Karine		Impression La Chronique - novembre 2014	02 29001 699
ADM-103532	11-11-14	CORP25	203.00	Descoteaux Cyndia		Cartouche HP (Lise) HEWCE505XD	02 29001 699
ADM-103533	11-11-14	COPI05	23.00	Prévost Denise		Copie de plans - Accès à l'information	02 29001 699
ADM-103534	14-11-14	SOLU40	240.08	Blais Jean		COPIE NOIR & COULEUR	02 29001 699
ADM-103535	14-11-14	TRAI05	1149.75	Labrecque Richard		Lunch conseil - 3 jours Budget 2015	02 29001 699
ADM-103536	19-11-14	SOLE05	214.04	Delasrobil Karine		ABONNEMENT SOLEIL 1 AN	02 29001 699
ADM-103537	20-11-14	SPEC05	244.76	Descoteaux Cyndia		commande de papeterie	02 29001 699
ADM-103538	20-11-14	CORP25	114.98	Descoteaux Cyndia		Cartouche imprimante HEWCB436D (Priscille)	02 29001 699
ADM-103539	21-11-14	COMA10	523.14	Blais Jean		Cotisation 2015 - COMAQ	02 29001 699
ADM-103540	21-11-14	PUBL85	39.09	Delasrobil Karine		Boitier de bois rosewood avec stylo gravé	02 29001 699
ADM-103541	24-11-14	ALIM05	156.05	Labrecque Richard		Lunch conseil - Plénière + Séance Extra 24-11-2014	02 29001 699
ENV-470787	03-11-14	SERV05	206.96	Hubert Karine		Vérification automnale castor	02 29001 699
ENV-470788	10-11-14	NOVA05	406.46	Hubert Karine		Collecteur de piles	02 29001 699
ENV-470789	11-11-14	LAUR10	2869.48	Hubert Karine		Collecte des RDD automne 2014	02 29001 699
ENV-470790	11-11-14	GAUD10	140.94	Hubert Karine	246-2014	Location conteneurs SQ	02 29001 699
ENV-470791	13-11-14	CENT32	229.95	Hubert Karine		Entretien Colorado	02 29001 699
ENV-470792	13-11-14	CENT32	206.96	Hubert Karine		Entretien Élantra	02 29001 699
ENV-470793	14-11-14	GAUD10	286.08	Hubert Karine	246-2014	Roll-off le Relais	02 29001 699
ENV-470794	14-11-14	ENVI15	8271.58	Hubert Karine	277-2014	Disposition matières organiques octobre 2014	02 29001 699

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
ENV-470795	21-11-14	STUD15	174.76	Gendron Yves		Impression Chronique spéciale pour 3 avis publics (PPU)	02 29001 699
REC-704974	04-11-14	IMPR17	310.43	Morneau Mélanie		Flyers pour Fête de Noël	02 29001 699
REC-704975	04-11-14	DIAB05	68.99	Morneau Mélanie		Ajout d'un lutin au visuel Fête	02 29001 699
REC-704976	05-11-14	SERI02	137.97	Morneau Mélanie		Ajout coroplaste 4 x 8	02 29001 699
REC-704977	07-11-14	SOLE05	1095.71	Morneau Mélanie		Annonce publicitaire dans le journal	02 29001 699
REC-704978	07-11-14	JOUR10	1332.88	Morneau Mélanie		Annonce publicitaire dans le journal de Qc	02 29001 699
REC-704979	07-11-14	EDIT40	250.00	Morneau Mélanie		Publicité - Écho du Lac	02 29001 699
REC-704980	07-11-14	COPI05	132.54	Morneau Mélanie		Billet brunch pour Fête	02 29001 699
REC-704981	07-11-14	COPI05	132.48	Giguère Frédéric		Billet d'invitation pour soirée bénévole	02 29001 699
REC-704982	07-11-14	DIST35	1545.26	Giguère Frédéric		Banc de joueur en alum. pour soccer	02 29001 699
REC-704983	10-11-14	CANA05	1724.63	Morneau Mélanie		Matériel pour la Fête de Noël	02 29001 699
REC-704984	10-11-14	REGR60	39.95	Robillard Claudette		Renouvellement revue Québec Oiseaux	02 29001 699
REC-704985	11-11-14	RABA60	185.11	Robillard Claudette	047-2014	Réabonnement de revues	02 29001 699
REC-704986	13-11-14	WINT60	23.00	Morneau Mélanie		FEER pièces et accessoires	02 29001 699
REC-704987	14-11-14	LOCA65	1616.26	Morneau Mélanie		Location matériel pour Fête de Noël	02 29001 699
REC-704988	14-11-14	STAN10	103.48	Morneau Mélanie		Location d'équipements Fête Noël	02 29001 699
REC-704989	17-11-14	IMPR17	113.83	Morneau Mélanie		Affiche pour la Fête	02 29001 699
REC-704990	19-11-14	HORI70	804.83	Morneau Mélanie		Location système de son et jeu de curling	02 29001 699
REC-704991	19-11-14	CAFE60	269.04	Morneau Mélanie		Lutins	02 29001 699
REC-704992	20-11-14	DIAB05	137.97	Giguère Frédéric		Conception visuel - Invitation soirée bénévole	02 29001 699
REC-704993	20-11-14	**BIND75	97.50	Giguère Frédéric		Cours de yoga - session automne 2014	02 29001 699
REC-704994	20-11-14	DIME30	1680.00	Giguère Frédéric		Cours de chant et safari découverte - session aut. 2014	02 29001 699
REC-704995	20-11-14	SCIE05	935.00	Giguère Frédéric		Cours sciences en folie - session aut. 2014	02 29001 699
REC-704996	20-11-14	FRAN10	2861.73	Giguère Frédéric		Service de nettoyage pour dégât d'eau	02 29001 699
REC-704997	20-11-14	CONS30	2068.89	Giguère Frédéric		Travaux de reconstruction suite au sinistre	02 29001 699
REC-704998	21-11-14	A+AC70	480.00	Giguère Frédéric		Cours apprenti plein air - session aut. 2014	02 29001 699
REC-704999	21-11-14	GROU51	280.01	Giguère Frédéric		activité de danse automne 2014	02 29001 699
SEC-201723	05-11-14	AREO05	1743.02	Couture Nicolas	225-2014	Support pour appareils respiratoires	02 29001 699
SEC-201724	05-11-14	AREO05	396.66	Couture Nicolas		Lampes (5)	02 29001 699
SEC-201725	12-11-14	LARO62	390.00	Couture Nicolas		Achat de 2 véhicules pour exercice de brûlage	02 29001 699
SEC-201726	19-11-14	PROT10	417.36	Couture Nicolas		inspection ,réparation, test étanchéité 15 bouteilles.	02 29001 699
SEC-201727	19-11-14	CTMQ05	103.48	Couture Nicolas		Clips XPR7550	02 29001 699
SEC-201728	19-11-14	CENT32	83.93	Couture Nicolas		Changement de pneus 951	02 29001 699
SEC-201729	19-11-14	AREO05	396.48	Couture Nicolas		Outil TNT	02 29001 699
SEC-201730	20-11-14	PROT10	417.36	Couture Nicolas		Réparation manomètre, test, remplissage 6 bouteill	02 29001 699

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
SEC-201731	20-11-14	PROT10	229.95	Merlin Michel		réparation, test, remplissage 3 bouteilles	02 29001 699
SEC-201732	21-11-14	POUL75	643.86	Merlin Michel		Support 451 et caserne	02 29001 699
SEC-201733	24-11-14	CTMQ05	3219.30	Merlin Michel		2 téléavertisseurs et une base radio	02 29001 699
URB-600227	03-11-14	BCF50	459.90	Fortin Richard		Assistance juridique 92, du Godendard	02 29001 699
URB-600228	13-11-14	BCF50	459.90	Fortin Richard		Assistance juridique - 3 ch du Lac Tourbillon	02 29001 699
VOI-301507	18-11-14	GROU38	86.23	Baillargeon Maxim		Ancrage à béton	02 29001 699
VOI-310476	03-11-14	CANA05	51.95	Giroux Nancy		Peinture pour balises	02 29001 699
VOI-310477	03-11-14	ASPH50	459.90	Baillargeon Maxim		Réparation pavage ch. des brumes raccordement égout	02 29001 699
VOI-310478	03-11-14	GEOS05	62.09	Giroux Nancy		Peinture orange	02 29001 699
VOI-310479	03-11-14	NAPA50	33.15	Giroux Nancy		Pièce pour tracteur #43	02 29001 699
VOI-310480	03-11-14	CANA05	16.28	Giroux Nancy		Butoir porte, gants, vis	02 29001 699
VOI-310481	04-11-14	CANA05	91.96	Fournier Alain		2 GALLONS PEINTURE NOIR	02 29001 699
VOI-310482	04-11-14	PNEU10	94.29	Pépin Patrick		Pose de pneus sur camion #2	02 29001 699
VOI-310483	04-11-14	DICO10	46.50	Blackburn Mathieu		Envoie gabarit luminaire Grand-Bornand (béton vibré)	02 29001 699
VOI-310484	05-11-14	LIND05	26.67	Gélinas Eric		Argoshield - Service du contrôle des bouteilles	02 29001 699
VOI-310485	05-11-14	OPTI05	1034.78	Baillargeon Maxim		Achat de 3 bacs à sable	02 29001 699
VOI-310486	06-11-14	CANA05	172.46	Baillargeon Maxim		Préparation patinoire 2x4 et 2x6	02 29001 699
VOI-310487	06-11-14	CANA05	114.98	Baillargeon Maxim		Sonotube pour installation	02 29001 699
VOI-310488	06-11-14	ENTR35	2299.50	Blackburn Mathieu		Location niveleuse	02 29001 699
VOI-310489	10-11-14	SPAC05	1839.60	Blackburn Mathieu		Panneaux et poteaux pour bornes fontaines(30)	02 29001 699
VOI-310490	10-11-14	BETO30	411.61	Blackburn Mathieu		1.25 mètres cube de béton	02 29001 699
VOI-310491	11-11-14	COTE05	16.05	Giroux Nancy		Clé garage Éperon et batteries puits	02 29001 699
VOI-310492	11-11-14	DROL33	229.95	Giroux Nancy		Inspection 6 roues	02 29001 699
VOI-310493	11-11-14	SPAC05	120.72	Blackburn Mathieu		3 panneaux stop	02 29001 699
VOI-310494	11-11-14	ENTR23	344.93	Baillargeon Maxim	274-2014	Disposition de pavage	02 29001 699
VOI-310495	11-11-14	CANA05	137.97	Giroux Nancy		3 gallons de peinture pour le centre comm	02 29001 699
VOI-310496	11-11-14	ENTR45	862.31	Blackburn Mathieu		2 voyages de pierre abrasive 2.5mm à 5mm	02 29001 699
VOI-310497	11-11-14	DESJ05	287.44	Baillargeon Maxim		Entretien 6 roues changement huile	02 29001 699
VOI-310498	11-11-14	QUAL50	1172.75	Blackburn Mathieu		Récurage vanne d'égout, storm filter	02 29001 699
VOI-310499	12-11-14	AGRI05	229.95	Baillargeon Maxim		Filtre air/ huile plus huile pour tracteur	02 29001 699
VOI-310500	13-11-14	CENT08	172.46	Baillargeon Maxim		Location foreuse à béton	02 29001 699
VOI-310501	13-11-14	CANA05	57.49	Baillargeon Maxim		Achat béton à prise rapide	02 29001 699
VOI-310502	14-11-14	ASPH50	919.80	Baillargeon Maxim		Pavage pour le chemin du Village	02 29001 699
VOI-310503	14-11-14	UNIO05	67.64	Gélinas Eric		Frais de gestion UMQ achat de carburant 1 juillet au 30 septembre	02 29001 699
VOI-310504	17-11-14	ENTR35	1437367.90	Gélinas Eric	2010-06-146	DÉNEIGEMENT HIVER 2014-2015	02 29001 699

Initiales du maire

3608

Initiales du
secrétaire-trésorier

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-310505	14-11-14	CANA05	5.28	Bergeron Charles		Peinture boîte de scrutin	02 29001 699
VOI-310506	14-11-14	CANA05	21.83	Bergeron Charles	274-2014	Ficelle jute, piles 3 V	02 29001 699
VOI-310507	14-11-14	CANA05	5.28	Bergeron Charles		Peinture pour boîte de scrutin	02 29001 699
VOI-310508	18-11-14	PURO05	35.70	Giroux Nancy		Envoi casquettes chez Arseno	02 29001 699
VOI-310509	18-11-14	DICO10	20.06	Giroux Nancy		Envoi pièce pompe doseuse	02 29001 699
VOI-310510	19-11-14	COPI05	23.00	Blackburn Mathieu		Copies de plans	02 29001 699
VOI-310511	19-11-14	FERT05	297.79	Baillargeon Maxim		3 sapins de Noel	02 29001 699
VOI-310512	19-11-14	ARSE60	287.44	Giroux Nancy		12 calottes avec logo	02 29001 699
VOI-310513	19-11-14	LATU10	574.88	Baillargeon Maxim		Bottes et manteau d'hiver	02 29001 699
VOI-310514	19-11-14	VOLT50	1724.63	Baillargeon Maxim		Raccordement électrique panneau publ. ch. Brûlé	02 29001 699
VOI-310515	19-11-14	PURO05	35.70	Giroux Nancy		Envoi chez Arseno (casquettes)	02 29001 699
VOI-310516	20-11-14	CANA05	21.82	Baillargeon Maxim		Mousse isolante pour changer fenêtre	02 29001 699
VOI-310517	20-11-14	EQUI30	114.75	Blackburn Mathieu		Graisse pour machinerie (2 caisses)	02 29001 699
VOI-310518	20-11-14	AGRI05	417.75	Baillargeon Maxim		Pièces de tracteur (4720)	02 29001 699
VOI-310519	20-11-14	CENT08	402.41	Baillargeon Maxim		Location de nacelle pour terrain soccer	02 29001 699
VOI-310520	20-11-14	CANA05	54.96	Giroux Nancy		4 balais à neige pour autos	02 29001 699
VOI-310521	20-11-14	CANA05	23.00	Gagné François		Flextra pour fenêtre mairie	02 29001 699
VOI-310522	24-11-14	CANA05	11.68	Baillargeon Maxim		Bouche pore, cadrage fenêtre	02 29001 699
VOI-310523	24-11-14	CANA05	15.53	Giroux Nancy		Ampoule claire 150 w	02 29001 699
VOI-310524	24-11-14	CANA05	34.98	Giroux Nancy		chalumeau a souder,bouteille propane	02 29001 699